

## SEANCE DU 12 FEVRIER 2019

-----

L'An Deux Mille dix-neuf, le douze février à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'AUBIAC, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de séance sous la présidence de M. CAUSSE Jean-Marc, Maire.

*Date de la convocation : 24/01/2019*

Etaient présents : CAUSSE Jean-Marc, GONANO Daniel, PERROS Dominique, COMBRES Corine, FILLOL Isabelle Adjoint, BEAUMONT Isabelle, BERTON Jean-Marie, CABROL Jean-Luc, CHARTRE Viviane, HUGUET Jean-Jacques, LAURENT Françoise, MARRAUD Fabrice, PLAGNES Michel, ROUILLES Georgette, SCHMITTLIN Stéphane.

Procurations :

Excusés :

Secrétaire de séance : CABROL Jean-Luc

Ordre du jour :

- Vote du compte administratif 2018 et du compte de gestion 2018
- Débriefing vœux et réunion publique linky
- Travaux d'aménagement route de Ségougnac, coussins berlinois
- Point loyer mensuel gîte le Chai et le Pigeonnier
- Point location 6 rue du Placier
- Remplacement souffleur, débroussailleuse
- Travaux parking Wauthy
- Travaux 1 place de Galard, lancement des travaux intérieurs
- Amende de police (aménagement rue du Placier ou carrefour RD 931 et RD292)
- Demande d'aide MFR du Néracais
- Fleurissement
- Zonage assainissement
- Questions diverses

### **1/ Délibération 2019 – 1 : implantation d'une antenne relais FREE secteur Bacharnaud**

Monsieur le Maire rappelle qu'un dossier a été reçu en mairie le 25 janvier 2019 provenant de l'opérateur FREE et portant sur son projet d'installation d'une antenne relais sur le secteur Hartanès / Bacharnaud. Une réunion publique a été organisée lundi 11 février 2019 afin d'en informer les riverains et de leur présenter le projet.

Monsieur le Maire en fait la synthèse.

Lors de la réunion publique, 28 personnes étaient présentes : 3 ont voté blancs, 3 ont voté pour et 22 ont voté contre.

Monsieur le Maire précise qu'il ne s'agit pas de s'opposer à l'implantation d'une antenne mais de contester le lieu d'implantation retenu par FREE. En effet, le projet se situe dans un secteur environnemental à protéger et à proximité d'une zone d'habitations dense.

De plus, il rappelle que, par soucis environnemental, la loi incite les opérateurs à mutualiser les installations. Il est demandé aux conseillers de se prononcer sur le lieu d'implantation choisit par FREE :

Vote : 1 abstention, 1 pour, 11 contre.

En conséquence, la commune va demander à l'opérateur FREE de bien vouloir revoir le lieu d'implantation de l'antenne.

### **2/ Contrat copieur école**

Monsieur Cabrol, conseiller, explique que le contrat du copieur de l'école arrive à échéance en juin 2019. Un premier devis du prestataire actuel a été présenté. Nous sommes dans l'attente de devis provenant d'autres prestataires.

### **3/ Vote du compte administratif 2018 et du compte de gestion 2018 :**

Monsieur Cabrol, conseiller, explique que la Trésorerie n'ayant pas pu éditer à temps le compte de gestion, le compte administratif et le compte de gestion seront votés au prochain conseil municipal.

### **4/ Point voirie**

Monsieur Perros, adjoint, rappelle les travaux de voirie prévus pour 2019 : notamment le goudronnage route de Gaugelin, chemin de Duran, Mourat, route de Moirax, chemins de Ponche, de Lasplates et l'impasse d'Aurion dès que la dissimulation des réseaux électriques et téléphoniques aura été réalisée.

Des coussins berlinois vont être installés entre les chicanes de la route de Ségougnac.

Il est également rappelé que dans le cadre des travaux communautaires, la rue du Placier zone ouest est programmée.

### **5/ Délibération 2019 – 2 : Zonage assainissement**

Madame Fillol rappelle qu'en juin 2018, le conseil municipal avait décidé de mettre en cohérence le zonage de l'assainissement avec celui du PLUi.

Avant de lancer l'enquête publique, l'agglomération demande à la commune de bien vouloir se prononcer.

Le conseil municipal confirme sa volonté de mettre en cohérence le zonage de l'assainissement collectif avec celui de la zone UC du PLUi.

Il est donc convenu de faire évoluer ce zonage de la façon suivante :

- extension du zonage secteur Lacapelle et Mousquillon
- suppression des parcelles se situant en zone non constructible
- ajout de la zone 2Au secteur Rouats

Voté à l'unanimité

### **6/ Point locations**

- Mme Fillol, adjointe, explique que le cabinet infirmier est installé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 dans le bâtiment situé 1 place de Galard.

Les travaux suivants seront à réaliser :

- à court terme : mise en accessibilité par la création d'ouvertures et remplacement de la moquette par du parquet
- à moyen terme : réhabilitation de la salle de bain

Il est rappelé que la commune a déposé une demande de subvention auprès de la Préfecture.

- Location 6 rue du Placier : Mme Blaret, locataire, quitte le logement dimanche 17 février 2019.

Monsieur le Maire informe le conseil que l'audience du tribunal se fera en avril 2019.

L'entreprise « Belle Maison » propose de réaliser les joints en pierre apparente. Montant du devis : 933.50€.

- Le Chai : une location démarre le 15/02/2019. Montant du loyer : 550€

- Le Pigeonnier : une location est en cours jusqu'au 14 juillet 2019. Montant du loyer : 600€.

### **7/ Délibération 2019 – 3 : aménagement village - travaux escaliers parking Wauthy**

Monsieur le Maire rappelle que les travaux d'aménagement du parking Wauthy prévoient la réalisation d'un escalier afin de se rendre au cimetière communal.

Celui-ci peut être réalisé soit en béton, soit en pierre.

Dans le 1<sup>er</sup> cas, le montant total des travaux d'aménagement du parking s'élèverait à 42 454.51€ HT, dans le second cas à 47 124.51€ HT.

Après délibération, le conseil municipal valide le devis avec l'escalier en pierre. Les travaux d'aménagement du parking Wauthy s'élèveront donc à 47 124.51€ HT.

Les travaux seront réalisés fin février/ début mars.

#### **8/ Délibération 2019 – 4 : Amortissement subvention d'équipement éclairage public aménagement bourg**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de prévoir l'amortissement de la subvention d'équipement versée à l'Agglomération d'Agen au cours de l'année 2019 concernant l'éclairage public de l'aménagement du bourg pour un montant de 1488.48€. Il est proposé au conseil une durée d'amortissement d'une durée d'1 an.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord, la somme correspondante sera inscrite au budget 2020.

#### **9/ Délibération 2019 – 5 : Amortissement subvention d'équipement voirie aménagement bourg**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de prévoir l'amortissement de la subvention d'équipement versée à l'Agglomération d'Agen au cours de l'année 2019 concernant la voirie de l'aménagement du bourg pour un montant de 80 830.43€. Il est proposé au conseil une durée d'amortissement d'une durée d'10 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord, la somme correspondante sera inscrite au budget 2020.

#### **10/ Déclaration d'Intention d'Aliéner**

Monsieur le Maire présente la DIA n°2 de 2019 :

Vendeur : Mme Noël Jennifer

Bien vendu : maison située au 6 rue des Tisserands

Acquéreur : Cortes Stéphane

Vote : pas de préemption

#### **11/ Dissimulation réseaux route de Ségougnac secteur Largenté**

Monsieur le Maire rappelle qu'en octobre 2018, le conseil municipal a validé l'enfouissement des réseaux électriques route de Ségougnac secteur Largenté avec une participation financière de la commune à hauteur de 11 211.04€.

Il est proposé d'attendre l'arrivée de la fibre optique sur ce secteur pour lancer ces travaux. Proposition acceptée.

#### **12/ Remplacement souffleur et débroussailleuse**

Monsieur le Maire explique qu'il a été nécessaire de remplacer le souffleur et la débroussailleuse.

Montant de la dépense :

Souffleur : 582.72€ TTC

Débroussailleuse : 738.74€

#### **Questions diverses :**

- la commune donne son accord pour le prêt de la salle des fêtes et la salle polyvalente à l'APE le dimanche 17 mars pour l'organisation de son loto.

- école :

Monsieur Gonano, adjoint, explique que les travaux d'opacité des vitres (PPMS) vont être prochainement réalisés.

La commune attend la réponse de la Préfecture concernant la demande de subvention (DETR) pour les alarmes et la mise en place d'une gâche électrique au portail.

De même, nous attendons la réponse du ministère concernant la subvention ENIR (rappel : projet d'achats de matériels numériques de 8000€ subventionnés à hauteur de 4000€).

- chantier citoyen : du 8 au 12 juillet 2019. Comme l'année passée, il sera subventionné par l'agglomération d'Agen (1000€) et par la CAF (1500€).

- l'entretien du chemin rural parallèle au chemin de Duran a été réalisé par les Chemins Verts de l'Emploi (270m nettoyés)

- Linky : Plusieurs administrés ont fait savoir qu'ils refusaient la pose d'un compteur Linky.

### **Tour de table :**

- M. le Maire : La Maison Familiale Rurale demande à la commune une participation pour la scolarité de 2 jeunes aubiacaïs. La décision sera prise au BP.

- M. Gonano, adjoint : demande de participation du collège Ducos de Hauron pour un voyage scolaire d'une jeune aubiacaïse. La décision sera prise au BP.

- M. Schmittlin, conseiller : manifestations à venir :

2 mars 2019 : loto LCT 21h00

17 mars 2019 : loto APE 15h00

24 mars 2019 : Concours de chiens rapprocheurs sur voie du sanglier non tiré

- M. Cabrol, conseiller : a assisté à la commission communautaire des finances. Le compte administratif de l'agglomération sera présenté aux maires le jeudi 14 février 2019.

- M. Marraud, conseiller : il y a une fuite au niveau de la toiture de l'église

- M. Berton, conseiller : une administrée de Moirax travaillant dans le secteur de l'assurance va prendre contact avec la mairie pour présenter des contrats.

**Fin de la séance : 21h30**